

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24220**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention géographie, aménagement, environnement et développement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère de l'Enseignement Supérieur, Université de Cergy-Pontoise	Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles, Chancelier des universités, Monsieur le Président de l'université de Cergy-Pontoise

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121 Géographie, 121g Géographie de l'aménagement et du développement, 121b Géographie (outils, méthodes et modèles)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les diplômés du **Master Mention GAED** (Géographie, Aménagement, Environnement et Développement) seront en capacité d'exercer les activités spécifiques liées au parcours qu'ils auront suivis. En effet le Master GAED se décompose en six parcours suivant :

parcours DCVP (Développement Culturel et Valorisation du Patrimoine) :

- Médiation culturelle.
- Montage et suivi de projets culturels et patrimoniaux.
- Chargé de mission en développement local.

parcours ED RTP (Exploitation et développement des Réseaux de Transports Publics), donnant accès également à la **capacité à gérer**

une entreprise de transport de voyageurs :

- Exploitation des transports de voyageurs en milieu urbain ou interurbain.

parcours GAEUR (Géomatique Appliquée aux Etudes Urbaines et aux Risques) :

- Géomatique appliquée.
- Gestion de bases de données.

parcours MISE (Management et Ingénierie des Services à l'Environnement) :

- Services à l'environnement, dans le cadre des entreprises.

Parcours ML (Management logistique) :

- Transport et logistique.

Parcours TTE (Transport, Territoires et Environnement) :

- Transport et aménagement.

Si les six parcours de la mention **GAED** sont à double finalité professionnelle et recherche, les activités visées peuvent varier pour chacun d'eux.

La mention GAED affirme son ambition de former des diplômés qui participeront à la mise en œuvre de politiques publiques territoriales dans les différents domaines de ses parcours ou qui intégreront une entreprise pour élaborer, conduire et exploiter des projets dans les métiers liés au patrimoine, aux transports, à la logistique, à l'aménagement ou à la géomatique.

Les compétences qui suivent sont communes aux différents parcours de la mention GAED :

- La contribution à la définition, à la mise en œuvre et au suivi d'une politique publique au côté des collectivités partenaires et autorités organisatrices.

- La conduite de projet et le management d'exploitation au sein d'une entreprise.

- La maîtrise des systèmes d'information propres à un secteur d'activité donné pour permettre l'élaboration d'un diagnostic de la situation.

- La compréhension de l'organisation d'un territoire en repérant ses spécificités, les différents échelons de gouvernance, les rôles des acteurs institutionnels et les outils d'intervention.

- La gestion des interactions entre des activités spécifiques et leur environnement à la fois territorial, social, économique et culturel.

- La maîtrise de l'anglais dans une situation professionnelle.

En fonction des parcours, des compétences spécifiques peuvent être attestées.

Pour le parcours DCVP :

- concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer des projets et des événements artistiques, culturels et patrimoniaux, au niveau local, national ou international

- élaborer un diagnostic de territoire, en identifiant les ressources permettant de promouvoir le développement local d'un territoire

- repérer et savoir mettre en valeur les richesses artistiques, culturelles et patrimoniales du territoire

- comprendre et prendre en compte le contexte institutionnel, juridique et économique des actions culturelles et patrimoniales

- élaborer des stratégies, actions et outils d'information et de communication concernant les projets

- connaître et savoir mobiliser les différents types de financement (public, privé, mécénat...)
- utiliser les outils de comptabilité et de gestion pour le montage et le suivi des projets
- concevoir et mettre en œuvre des actions de médiation (élaboration de projets, création d'outils, gestion des publics, encadrement de groupes...)

Pour le parcours ED RTP :

- Gérer une exploitation de transport de personnes en transport urbain ou interurbain, avec ou sans modes lourds (tramway, métro, etc.), dans toutes ses composantes : production, gestion des ressources humaines, gestion des risques, management de la complexité, etc.
- Gérer une chaîne de transport de personnes au niveau urbain, interurbain et international, en prenant en compte l'ensemble des modes.
- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une politique publique de transport, d'environnement, de développement durable aux côtés des collectivités partenaires et autorités organisatrices.
- Maîtriser des systèmes d'information propres à la profession.

Pour le parcours GAEUR :

- Gérer des bases de données complexes provenant de domaines variés (risques, mobilité, gestion urbaine, ...).
- Maîtriser les logiciels de géomatique, qu'ils soient propriétaires ou libres, et être en capacité de s'adapter aux rapides évolutions technologiques.
- Répondre aux besoins des diverses utilisations professionnelles des SIG, mais également être en mesure d'utiliser les interfaces à des fins de communications (websig,...).
- Concevoir des projets de constitution de SIG répondant à des besoins spécifiques émanant de collectivités territoriales, d'entreprises, de bureaux d'études ou d'associations.

Pour le parcours MISE :

- Apporter une vision systémique et globale de la gestion des flux et des réseaux dans leur environnement.
- Montrer l'importance de la dimension technique et technologique dans l'exercice des métiers de service à l'environnement.
- Fournir un vocabulaire technique de base.
- Souligner l'importance de l'innovation, de l'expérimentation et de la recherche pour le développement des métiers de service à l'environnement.
- Replacer la gestion des flux et des réseaux dans leur contexte institutionnel.

Pour le parcours ML :

- Apporter des méthodes et outils opérationnels afin de mettre en œuvre le développement durable tout au long de la chaîne logistique et durant toute la vie du produit.
- Maîtriser les principaux concepts, outils, méthodes et démarches de la gestion de la qualité.
- Définir, analyser, comprendre les enjeux, les impacts, les risques ainsi que les implications managériales d'une gestion de la logistique.
- Identifier les éléments clés d'une situation pour élaborer une stratégie d'action et proposer des recommandations de mise en œuvre.
- Analyser les états financiers et les utiliser comme outils d'aide à la décision pour les orientations stratégiques de l'entreprise en matière financière et de gestion.
- Mettre en œuvre les outils de management dans un contexte Logistique prenant en compte les situations humaines dans différentes dimensions: individuelles, organisationnelles et managériales.
- Mettre en œuvre les différentes méthodes d'élaboration d'une stratégie marketing.
- Conduire un projet d'optimisation d'une organisation logistique en équipe pluridisciplinaire.

Pour le parcours TTE :

- Appréhender la relation entre les questions de développement (durable, local) et de gestion des territoires, soit par le biais de la gestion des flux et de l'environnement, soit par l'intermédiaire de la fourniture de services aux usagers.
- Maîtriser les savoir-faire dans les métiers de services (projets urbains, transports de marchandises ou de voyageurs, aménagement et urbanisme).
- Mettre en œuvre un management de projets en élaborant et conduisant des opérations issues d'une analyse globale de la demande de services.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les débouchés se situent dans les domaines de la logistique et des transports (**ED RTP** et **ML**), de la culture et du patrimoine (**DCVP**), ceux de la gestion des services à l'environnement (**MISE**), de l'aménagement appliquée aux infrastructures de transport (**TTE**) et des outils de la géomatique appliquée à la gestion urbaine et à la maîtrise des risques (**GAEUR**).

Les diplômés du Master mention **GAED** participeront à la mise en œuvre de politiques publiques territoriales dans les différents domaines de ses parcours ou qui intégreront une entreprise pour élaborer, conduire et exploiter des projets dans les métiers liés au patrimoine, aux transports, à la logistique ou à l'aménagement. Compte tenu des spécificités des parcours, il est nécessaire de préciser les secteurs spécifiques dans lesquels s'intègrent les étudiants.

Les emplois occupés par les diplômés du master GAED dépendent des parcours de la mention :

- Parcours DCVP :

- Agent de développement local.
- Médiateur culturel dans des collectivités locales, structures intercommunales, Pays ou Parcs naturels régionaux...
- Cadre (responsable de service, chargé des relations publiques, chargé de communication) dans des administrations culturelles, patrimoniales ou touristiques (théâtres, festivals, musées...), des institutions et organismes français ou internationaux.
- Responsable de projet dans des associations, fondations, ou ONG, en France comme à l'étranger.

- Cadre dans des entreprises produisant des activités ou des biens culturels.
- Chargé d'études dans des cabinets de consultants, et des bureaux d'études.

- Parcours ED RTP :

- Responsable d'exploitation (modes ferrés et routiers).

- Gérant d'entreprise de transport de voyageurs.

- Responsable de planning, prépaye.
- Responsable terminus (métro).
- Chargé d'études (entreprises de transports de voyageurs, collectivités locales, bureaux d'études).
- Responsable transport dans les collectivités locales.

- Parcours GAEUR : pour chacun des métiers indiqués ci-dessous, les débouchés peuvent se situer dans les collectivités territoriales, les structures intercommunales, les administrations ou les services déconcentrés de l'Etat.

- Chef de projet en géomatique.
- Géomaticien.
- Responsable SIG.
- Ingénieur SIG.

- Parcours MISE :

- Cadre dans structures (publiques ou privées) qui assurent la fourniture de services à l'environnement.
- Dans les entreprises privées : gestion déléguée des services à l'environnement, avec des emplois de type "responsable d'exploitation" coordonnant une équipe qui assure l'exploitation et le suivi d'un centre de profit.
- Cadre contractuel participant à l'élaboration de cahiers des charges et d'appels d'offres pour la délégation de services publics.
- Responsable de direction ou de service technique intervenant dans le domaine de l'énergie, de l'eau, de la propreté urbaine.
- Au sein des bureaux d'étude et des structures de conseils : fonctions de chef de projets pour assurer des missions de conduite d'opération et d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le champ des services publics à l'environnement.

- Parcours ML :

- Adjoint au responsable supply-chain chez un chargeurs.
- Adjoint au responsable d'exploitation des transports.
- Adjoint au responsable d'entrepôts
- Manager d'entrepôt.
- Gestionnaire de supply-chain chez un chargeur.

- Parcours TTE :

- Cadre en charge du transport de voyageurs dans des collectivités locales, des structures intercommunales, des bureaux d'études ou des cabinets de consultants.
- Responsable de projet d'aménagement dans le champ des transports et de l'urbanisme.

Codes des fiches ROME les plus proches :

- N4202** : Direction d'exploitation des transports routiers de personnes
H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
N4105 : Conduite et livraison par tournées sur courte distance
K1602 : Gestion de patrimoine culturel
K1402 : Conseil en Santé Publique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La mention **GAED** Géographie, aménagement, environnement et développement, fait partie du domaine Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Cergy-Pontoise.

La 1ère année de Master **GAED** (M1) accueille des :

Étudiants issus de la L3 Mention géographie de l'Université de Cergy-Pontoise. Ils sont admis de droit.

Étudiants issus d'autres L3 en sciences humaines et sociales : admissibilité sur dossier. Il s'agit principalement de Licences à dominante aménagement, urbanisme, sociologie.

Le parcours **DCVP** peut aussi accepter des étudiants ayant obtenu une licence d'histoire, d'histoire de l'art, de médiation culturelle, voire une licence arts du spectacle.

Les parcours **ED RTP**, **TTE** et **ML** peuvent accepter des étudiants ayant préalablement fait une licence professionnelle dans le domaine du transport ou de la logistique.

Le parcours **GAEUR** peut accepter des étudiants ayant eu un cursus scientifique.

Le parcours **MISE** capte d'abord des étudiants ayant un niveau d'ingénieur ou ayant déjà effectué un master.

Étudiants titulaires de diplômes étrangers : niveau supérieur ou égal à bac+3. Admissibilité sur dossier.

Toutes les maquettes des différents parcours de la mention **GAED** ont été configurées pour permettre une formation en alternance (apprentissage, contrats de professionnalisation ou formation professionnelle continue), ce qui permet de garantir une meilleure insertion professionnelle à nos jeunes diplômés. Les jours de présence obligatoire à l'université varient suivant les parcours.

Néanmoins, il a été possible d'optimiser les mutualisations :

Ainsi, les parcours **DCVP**, **EDRTP**, **ML** et **TTE**, de la mention **GAED** font l'objet d'une mutualisation partielle en première année. Le parcours **MISE** qui, compte tenu des multiples lieux d'enseignement liés à son habilitation conjointe avec l'UMLV, et du caractère original de son rythme d'alternance, ne peut fonctionner qu'isolément du reste. L'importance de ses effectifs étudiants le justifie également, avec environ 80 inscrits par année.

Il en est de même du parcours **GAEUR** dont l'originalité est d'associer l'enseignement des méthodes et des outils de la géomatique (cartographie, SIG, 3D, télédétection, gestion de bases de données, analyse de données, SIG qualitatif, cartographie collaborative, logiciels libres, webmapping, géomarketing) aux thématiques de l'environnement urbain, de la ville durable, et des risques naturels et technologiques.

Dans tous les cas, le principe retenu est celui d'une professionnalisation et d'une spécialisation progressives, avec un quatrième semestre essentiellement consacré au stage (pour les étudiants en formation initiale) et à la production d'un mémoire (professionnel ou de recherche selon la finalité choisie). Le premier semestre vise à l'acquisition de bases transversales (droit, géomatique, langues vivantes, statistiques, etc.), les S2 et S3 à celle de connaissances liées aux parcours.

L'obtention du diplôme de Master résulte de la validation du M1 et du M2.

Lorsque le master n'a pas été obtenu, les unités d'enseignements pour lesquelles la moyenne de 10/20 a été obtenue sont définitivement acquises.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	Possible en M1 et en M2 Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé d'enseignants chercheurs, ou d'enseignants, ayant contribué aux enseignements. Remarque : possibilité de validation pour partie du diplôme par VES ou VAP - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

Certifications reconnues en équivalence :
 Le parcours ED RTP du Master donne l'équivalence de la "Capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier".
 Décision du 2 janvier 2013 relative à la liste des diplômes titres ou certificats permettant la délivrance par équivalence d'une attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier. Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie.

Base légale**Référence du décret général :**

- Décret n° 2002-603 du 25 avril 2002 modifiant le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 3 juillet 2015 accréditant l'Université de Cergy-Pontoise en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Références autres :

Le parcours ED RTP du Master donne l'équivalence de la "Capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier".

Décision du 2 janvier 2013 relative à la liste des diplômes titres ou certificats permettant la délivrance par équivalence d'une attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de transporteur public routier. Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

Des enquêtes d'insertion professionnelle sont réalisées régulièrement en interne (tous les 2 ans) et par le CFA partenaire (tous les ans). Elles corroborent les résultats des enquêtes OVE avec, par exemple, pour la promotion 2013-2014, un taux d'insertion de 70 % au bout de 9 mois.

Dans l'ensemble, les étudiants sortant sont employés au niveau cadre et sont en CDI.

Autres sources d'information :

- Site de l'UFR **LSH** : <http://www.u-cergy.fr/fr/ufr-lettres-et-sciences-humaines.html>
- Site du parcours **DCVP** : <http://www.u-cergy.fr/fr/formations/schema-des-formations/master-lmd-xb/sciences-humaines-et-sociales-SHS/master-geographie-amenagement-environnement-et-developpement-parcours-developpement-culturel-et-valorisation-des-patrimoines-program-f28-101-2.html>
- Site du parcours **ED RTP** : <http://www.master-transport-edrtp.fr/>
- Site du parcours **GAEUR** : <https://www.master-geomatique.org/>
- Site conjoint à l'**ENPC**, l'**UMLV** et l'**UCP** pour le parcours **MISE** : <http://www.enpc.fr/node/2131>
- Site conjoint pour les parcours **ML** et **TTE** (ancienne appellation TLTE) : <http://www.master-tlte.fr/>

[Site de l'université de Cergy-Pontoise](#)

Lieu(x) de certification :

Université de Cergy-Pontoise : Île-de-France - Val-d'Oise (95) [95302 Cergy-Pontoise]

Université de Cergy-Pontoise
 Département de Géographie et Histoire
 Bâtiment Chênes 2
 33, Boulevard du port,
 95011 CERGY-PONTOISE CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Cergy-Pontoise
 Département de Géographie et Histoire
 Bâtiment Chênes 2
 33, Boulevard du port,
 95011 CERGY-PONTOISE CEDEX

Historique de la certification :

Le parcours ED RTP a été créé en partenariat avec les acteurs professionnels du transport public et est l'unique Master spécialisé dans le domaine du transport de voyageurs dans la moitié nord de la France.